

PROCESS DE GESTION RH : LE CHOC DE SIMPLIFICATION S'IMPOSE



scsi-pn.fr

octobre 2023



Le SCSI a martelé que la réforme de la police nationale doit avant tout reposer sur un socle RH solide, moderne et ambitieux. La simplification des process RH est une nécessité dans la gestion des parcours de carrières et des formalités administratives qui y sont attachées.

La DGAFP, dans une circulaire du 4 octobre, et la DRHFS, lors d'une présentation de ses orientations au SCSI le 17 octobre, ont formulé des éléments fondateurs de cette dynamique.

Le SCSI, incitateur de ce choc de simplification, propose d'accentuer encore ce processus notamment en révolutionnant la publication des postes vacants à offrir à la mobilité.

EVOLUTIONS DÈS LA CAMPAGNE D'AVANCEMENT 2024

- Fin des TG pour postuler individuellement à l'avancement. Des listes de promovables seront établies par la DRHFS avant d'être fiabilisées au niveau des DDPN/DIPN et DZPN ;
- Répartition du volume d'avancements par DZPN, et non par filière ;
- Établissement de classements territoriaux des promovables (DDPN/DIPN puis DZPN) suivi d'un examen collégial des presentis par la DRHFS et les directions nationales ;
- Campagne distincte pour l'avancement au grade de commandant divisionnaire et à l'échelon spécial de commandant divisionnaire début novembre 2023 pour effet au 1er janvier 2024 ;
- Campagne pour le grade de commandant de police début 2024 pour effet au 1er juillet 2024 ;
- Sanctuarisation des étapes de dialogue social.

Le SCSI a rappelé la nécessité d'une négociation du taux pro/pro avec la DGAFP qui prend en compte le nombre de commandants partant à la retraite.

En effet, l'idée est de pourvoir aux besoins et non d'obtenir un volume d'avancement totalement décorrélié des enjeux opérationnels.

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !

DES EVOLUTIONS POUR LES MUTATIONS

Il est impératif d'organiser la vie des services au gré des vacances de postes, et **la sacralisation d'un mouvement général de mutations annuel avec une prise de service au 1er septembre est incontournable**. Il doit permettre à chaque officier de conjuguer les impératifs professionnels et personnels avec le moins de contraintes possibles. A cet effet, une véritable GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétence) doit voir le jour pour le corps de commandement.

Une réflexion, portée par le SCSI, vise à donner une lisibilité en temps réel des vacances de postes sur le site de la DRHFS. A l'instar des publications sur la place de l'emploi public, des fiches de postes détaillées comportant toutes les données indemnitaires, avec les coordonnées de l'interlocuteur à contacter, doivent permettre à chaque officier d'être pro-actif de son parcours de carrière.

Postuler sur un TG abscons de 1500 postes imposant une candidature et des contacts compliqués avec les recruteurs dans des délais très contraints est un frein à la mobilité.

Enfin, il est impératif que **la clôture des campagnes soit fixée avec une date butoir** permettant des délais d'affectation conciliables avec les déménagements en famille.

GESTION DES CARRIÈRES

La présentation de la DRHFS a également eu pour objectif de travailler sur le rafraichissement des process concernant les thématiques suivantes :

- ➡ Avancements au titre de l'article 36 du décret 95-654 du 9 mai 1995 ;
- ➡ Mutation dans l'intérêt du service au titre de l'article 25 du décret 95-654 du 9 mai 1995 ;
- ➡ Mutations à caractère dérogatoire au titre de l'article 47 du décret 95-654 du 9 mai 1995 ;
- ➡ Gestion des détachés entrants ;
- ➡ Demandes de départ en retraite ;
- ➡ Gestion des demandes de détachement et de réintégration ;
- ➡ Travaux pour une révision annuelle des nomenclatures ;
- ➡ Travaux sur les postes offerts aux sortants de l'ENSP ;
- ➡ Travaux relatifs à l'attribution de l'IRP part Performance.

S'il ne faut pas avoir peur des changements, le SCSI attend légitimement que ceux-ci interviennent sans heurt pour préserver les intérêts des officiers et faciliter les démarches inhérentes à une gestion administrative devenue trop lourde et chronophage pour tous.